




Livret d'accueil pour les Personnes en Situation de Handicap (PSH)

 Ce livret d'accueil destiné aux Personnes en Situation de Handicap (PSH) a pour vocation de répondre à vos interrogations autour de 3 points.

SOMMAIRE

1. Ce que dit la loi
2. Le handicap
3. La démarche de prise en charge

« *La première égalité, c'est l'équité.* »

Victor Hugo

VISE ○ – AGITATEUR DE CHANGEMENT s'inscrit dans un contexte légal évolutif qui repose sur les **2 textes suivants** :



La Loi du 11 février 2005 (mise à jour en 2017) pour l'égalité des droits et des chances. Cette loi repose sur quelques piliers fondamentaux qui sont pour l'essentiel : une définition du handicap, l'accessibilité, un droit à la compensation : droit pour une PSH de bénéficier de toute mesure individuelle susceptible de lui garantir autant que possible l'égalité des droits et des chances.



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel qui améliore l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés dans les entreprises.



Le handicap et les besoins spécifiques

 Le handicap peut prendre plusieurs formes :

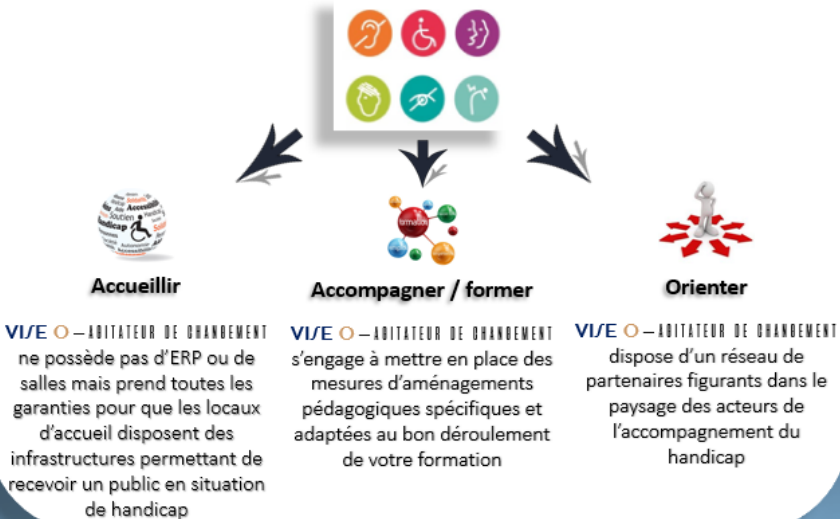


➤ Chaque situation de handicap, qu'il soit visible ou invisible, génère des **besoins spécifiques** en matière d'**aménagement pédagogique** ou d'**accessibilité**.

➤ Le handicap est **multiforme**. Il peut être lié aux déficiences de la personne, à son état de santé, à son âge, à sa taille, à son poids ...
 La situation de handicap peut être **temporaire** ou **permanente**.

Cette **ambition** d'accompagnement pour les Personnes en Situation de Handicap repose sur une **démarche qualité** axées sur les **3 piliers** de l'accueil, l'aménagement de l'accompagnement et l'orientation.

La prise en charge des Personnes en Situation de Handicap



Je me tiens à votre disposition pour toutes **questions** complémentaires, demande de **devis** ou si vous souhaitez vous lancer et convenir d'un **entretien préliminaire**,.



Me contacter

06 61 77 63 01
Contact@viseo-adc.com
Edith Elmoznino

www.viseo-adc.com Nice, France



QUI SUIS-JE ?

Formée à la méthodologie du bilan de compétence, que j'exerce depuis 2017, je suis également Coach professionnelle certifiée, Conseillère en Evolution Professionnelle et Formatrice.

Riche d'une longue expérience en tant que cadre du secteur privé et également diplômée du Cycle Supérieur de Management de l'EDHEC, je mets cette double posture de Manager et de Coach à votre service, dans un cadre ludique, dynamique et bienveillant.

Mon objectif ? Créer l'espace de confiance qui vous permettra de vous révéler à vous-même, avec enthousiasme et passion.



Certifiée le **13/01/2022**

L.6313-1 -1° : Les actions de formation

L.6313-1 -2° : Les bilans de compétences